



Présidence : M. BROUSTE Gérard.

Présents : MM. BARRIERE Philippe - BLONDY Jonathan – CARRERE Jean – CLAVIERE Henry – COUPLE Jacquy - DESAINTEJEAN Jacky — GUICHARD Vincent - LACOMBE Philippe – PETIT Jean-Jacques.

Excusés : MM. BASQ Stéphane - ECOBICHON Thierry - GUAGLIARDI Loreto – ROULON Max.

Référents administratifs : Mme LOISON Fanny – M. MONJALET Nicolas.

Assistent : Mme BAROT Pierrette – MM. CASCARINO Georges – COURROUYAN Jérôme – LACOUR Eric – SAVIGNAT Geoffrey.

Diffusion nouveaux cahiers des charges

L'ensemble des documents (cahiers des charges et fiches pratiques édités par la LFNA) à valoir sur la prochaine mandature ont été mis en ligne sur le site MALFNA.FR et envoyés à l'ensemble des Districts.

Les enveloppes régionales allouées à la Ligue Nouvelle-Aquitaine pour la saison 2021-2022 sont les suivantes :

Equipements : 734.000€

Transport : 126.000€

Les projets relevant des nouvelles pratiques seront financés via une enveloppe nationale. Leur accompagnement n'aura donc pas d'incidence sur le budget accordé à chaque Ligue.

Projets financés par la LFNA

Compte-tenu du nombre de projets reçus au niveau régional, la LFNA a décidé de financer certains d'entre eux sur ses fonds propres, issus des reliquats des demandes déposées dans le cadre des Petits Investissements. Cela permettra à notre territoire de flécher ses moyens sur les thèmes prioritaires, tels qu'ils ont été définis par le Comité de Direction en date du 11 octobre 2021 : Aires de jeux, vestiaires, et à un degré moindre les club house. Pour les dossiers relevant de la sécurisation, seuls les travaux résultant d'une demande de la Commission Régionale des Terrains seront accompagnés cette saison.

Pour ces projets financés par la LFNA, le paiement de la subvention n'interviendra qu'après validation des aménagements effectués par un membre de la CR Terrains et Installations sportives. Liste des demandes concernées :

Porteur	CDG	Projet	Coût Projet HT	Aide sollicitée
ANDILLY	17	Pare Ballons	5 245 €	2 500 €
FONCOUVERTE	17	Pare ballons	9 279 €	4 639 €
DOEIL SUR LE MIGNON	17	Pare ballons	5 620 €	2 800 €
ST AIGULIN	17	Sécurisations	8 268 €	4 000 €
VERINES	17	Abris de touche	3 630 €	1 490 €
LARCHE	19	Renforcement pelouse naturelle	4 951 €	990 €
LIGNIAC ES	19	Abris de touche	2 698 €	1 300 €
MAREUIL	24	Amélioration pelouse naturelle	5 232 €	1 046 €
MAREUIL	24	Main courante	4 665 €	2 332 €
MAREUL	24	Pare ballons	8 220 €	4 110 €
MUSSIDAN	24	Abris de touche	2 140 €	1 000 €
ST ASTIER	24	Abris de touche	5 286 €	2 643 €
CABANAC ET VILLAGRAINS	33	Abris de touche	2 040 €	1 020 €
ENTRE 2 MERS (CC)	33	Amélioration pelouse naturelle (Quinsac)	17 132 €	3 426 €
FARGUES	33	Pare ballons	6 433 €	3 200 €

SOULAC SUR MER	33	Clôture	2 800 €	1 400 €
YVRAC	33	Drainage	4 793 €	958 €
PUJO LE PLAN AS	40	Pare ballons	6 390 €	3 100 €
FOURQUES	47	Abris de touche	2 435 €	1 217 €
MAZERES LEZONS	64	Abris de touche	4 791 €	2 395 €
CAMBO LES BAINS	64	Main courant (LABEGUERIE)	4 345 €	2 100 €
CAMBO LES BAINS	64	Pare-ballons (HALTY)	5 718 €	2 800 €
ENCLAVES ET PLATEAUX FC	64	Renforcement pelouse naturelle	4 900 €	1 000 €
TARON SEVIGNACQ	64	Abris de touche	2 970 €	1 485 €
TARON SEVIGNACQ	64	Main courante	988 €	494 €
ANTRAN	86	Main courante	14 307 €	5 000 €
ANTRAN	86	Abris de touche	4 205 €	2 100 €
BRION	86	Abris de touche	3 559 €	1 068 €
BRION	86	Pare ballons	2 241 €	672 €
OYRE DANGER	86	Main courante	11 520 €	5 000 €
USSEAU	86	Pare ballons	5 200 €	2 600 €
TOTAL			172 001 €	69 885 €

Projets étudiés en séance – chapitre Equipement

RAPPEL : la plupart des projets nécessitent de demander un accord préalable à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS). Tant que cet avis technique n'a pas été obtenu par le porteur de projet, il est inutile de déposer une demande de subvention, car le projet ne peut être instruit sans cet élément. Il convient donc d'attendre que le choix des prestataires en charge de la réalisation des travaux soit arrêté (Avant-projet définitif) avant de déposer toute demande de subvention.

CHARENTE

Chasseneuil sur Bonnieure

Renforcement pelouse naturelle – Aide sollicitée : 19.210€

Le plan de financement est à revoir, l'aide ne pouvant pas dépasser 20% du montant total HT des travaux pour ce type de projet. La délibération de la Municipalité validant le projet et son financement n'est pas versée au dossier. Il manque également le retour positif à la demande d'avis préalable déposé auprès de la CRTIS.

Dossier reporté.

Grand Cognac (Jarnac)

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : 20.000€



Grand Cognac (Jarnac)

Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€

Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

Montignac

Vestiaires – Aide sollicitée : non connue.

Le retour positif de la CRTIS à la demande d'avis préalable n'a pas été versé au dossier. Il manque également la délibération.

Dossier reporté.

Nersac

Club house – Aide sollicitée : 6.500€

La fiche projet est incomplète et ne comporte aucun plan de financement. Les plans descriptifs du projet sont incomplets et ne mettent pas en évidence l'existence d'un point d'eau.

Dossier reporté.

CHARENTE MARITIME

La Rochelle

Main courante (stade La Pinelière) – Aide sollicitée : 5.926€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

La Rochelle

Eclairage – Aide sollicitée : 14.794€

Projet conforme. Aide accordée : **14.700€**

La Rochelle

Vestiaires – Aide sollicitée : 22.000€

Projet reporté. Le dossier ne comporte pas de retour positif de la CRTIS à la demande d'avis préalable. Après échanges en séance, il s'avère que d'autres projets en cours sur ce terrain doivent entraîner une mise à jour du projet pour permettre un classement de l'installation au niveau voulu. La Commission reprendra l'étude du projet dès réception de ces nouveaux éléments. Elle attire également l'attention de la collectivité sur le fait que l'aide accordée ne pourra excéder 20.000€.

Dossier reporté.

Les Mathes

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Si la CRTIS est en mesure d'émettre un avis favorable sur les plans présentés pour les vestiaires, le classement final de l'installation dans son ensemble doit rester la principale préoccupation. Or, les questions autour de l'aire de jeux doivent être levées, de manière à permettre le classement de l'installation dans de bonnes conditions une fois les travaux réalisés. Dossier reporté dans l'attente de nouveaux éléments.

Dossier reporté.

Mirambeau

Eclairage – Aide sollicitée : 5.000€

Le plan de financement de la fiche projet n'est pas dans le dossier. Il convient, de plus, de rappeler que dans le cadre d'une prise en charge d'une partie des travaux par un Syndicat Départemental d'Electricité, le montant de la subvention FAFA doit être calculé à partir du montant restant à la charge de la collectivité. Il manque le retour positif de la CRTIS à la demande d'avis préalable.

Dossier reporté.

Nieul le Virouil

Renforcement pelouse naturelle – Aide sollicitée : 3.835€

Le projet reçu au niveau des référents administratif du FAFA est incomplet. Dossier reporté.

Pons

Eclairage – Aide sollicitée : 8.881€

Projet conforme. Aide accordée : **8.800€**

Saujon

Vestiaires – Aide sollicitée : 6.200€

Aucun avis préalable n'a été déposé auprès de la CRTIS en amont du projet. Après lecture des plans versés au dossier, les dimensions des vestiaires joueurs ne correspondent pas aux minimas permettant de classer l'installation. La Commission est au regret de ne pas pouvoir donner une suite favorable à la demande de financement.

St Genis de Saintonge

Amélioration pelouse naturelle – Aide sollicitée : 6.065€

Projet conforme. Aide accordée : **4.000€**

St Jean d'Angely

Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€

Le plan de financement est à revoir de manière à calculer l'aide demandée à partir du montant restant à la charge de la commune après l'aide du SYDEEC. L'avis préalable de la CRTIS est également manquant.

Dossier reporté.

CORREZE

Marcillac la Croisille

Eclairage – Aide sollicitée : 6.000€

Projet conforme. Aide accordée : **6.000€**

Montgibaud

Main courante – Aide sollicitée : 2.000€

Projet conforme. Aide accordée : **2.000€**

L'aide de principe est accordée sous réserve de la réception d'un plan côté de l'aire de jeux, faisant apparaître des dégagements conformes à la réglementation des Terrains et Installations sportives.

Ste Féréole

Arrosage intégré (stade Uminski 1) – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : **20.000€**



Ste Féréole

Arrosage intégré (stade Uminski 2) – Aide sollicitée : 20.000€

Projet en attente de la mise à jour informatique du projet. La Commission attire l'attention de la Municipalité sur le fait que pour être éligible, le classement final de l'installation devra correspondre aux normes du niveau T5 minimum.

Projet reporté.

St Pantaléon de Larche

Main courante – Aide sollicitée : 5.000€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

L'aide de principe est accordée sous réserve de la réception d'un plan côté de l'aire de jeux, faisant apparaître des dégagements conformes à la réglementation des Terrains et Installations sportives.

St Pantaléon de Larche

Bancs de touche – Aide sollicitée : 2.000€

Projet conforme. Aide accordée : **2.000€**

L'aide de principe est accordée sous réserve de la réception d'un plan côté de l'aire de jeux, faisant apparaître des dégagements conformes à la réglementation des Terrains et Installations sportives.

CREUSE

Bourganeuf

Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€

Projet conforme. Aide accordée : **15.000€**.

Chenerailles

Club house – Aide sollicitée : 11.790€

Projet conforme. Aide accordée : **11.700€**

Peyrat la Nonière

Eclairage – Aide sollicitée : 10.263€

Projet conforme. Aide accordée : **10.200€**

Peyrat la Nonière

Club house – Aide sollicitée : **12.097€**

L'aide sera accordée sous réserve de la réception d'un plan côtés de l'équipement faisant apparaître un point d'eau.
Dossier reporté.

DORDOGNE PERIGORD

Mussidan

Main courante – Aide sollicitée : 5.000€

Projet à mettre à jour avec des éléments relatifs au projet.

Dossier reporté.



Marsaneix

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Projet non conforme. Les dimensions des vestiaires ne respectent pas les minimas nécessaires au classement de l'installation. La Commission est au regret de ne pouvoir accompagner ce projet.

Sanilhac

Clôture – Aide sollicitée : 5.000€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

L'aide de principe est accordée sous réserve de la réception d'un plan côté de l'aire de jeux, faisant apparaître des dégagements conformes à la réglementation des Terrains et Installations sportives.

Sanilhac

Drainage – Aide sollicitée : 6.920€

Projet incomplet : l'avis favorable de la CRTIS n'est pas versé au dossier.
Dossier reporté.

Sanilhac

Club house – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : **20.000€**

Vanxains

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Projet non conforme. Les dimensions des vestiaires ne respectent pas les minimas attendus pour permettre le classement de l'installation. La Commission ne sera malheureusement pas en mesure d'accompagner le projet.

GIRONDE

Bazas

Eclairage – Aide sollicitée : 11.000€

Projet conforme. Aide accordée : **11.000€**

Eysines

Changement revêtement terrain synthétique – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : **20.000€**

Fargues

Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€

Projet conforme. Aide accordée : **15.000€**

Gensac

Arrosage intégré – Aide sollicitée : 15.296€

Projet conforme. Aide accordée : **15.200€**

Gensac

Drainage – Aide sollicitée : 10.929€

Projet conforme. Aide accordée : **10.900€**



Marcheprime

Main courante – Aide sollicitée : 5.000€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

St André de Cubzac

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : **20.000€**

Villeneuve d'Ornon

Terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 50.000€

Il manque le retour positif de la CRTIS aux demandes d'avis préalables nécessaires pour ce type de projet (aire de jeux et éclairage).

Dossier reporté.

LANDES

Dax

Changement revêtement terrain synthétique – Aide sollicitée : 41.635€

Dossier incomplet et ne respectant les conditions de financement pour ce type de projet (20% du coût total HT des travaux, dans la limite de 20.000€). La délibération de la Mairie et le retour positif de la CRTIS à la demande d'avis préalable ne figurent pas dans le dossier.

Dossier reporté.

Latrille

Clôture – Aide sollicitée : 5.400€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€**

PYRENEES ATLANTIQUES

Mazères Lezons

Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.000€

Les plans côtés de l'aire de jeux matérialisant le positionnement de l'équipement vis-à-vis de cette dernière sont manquants. La Commission rappelle l'importance de ces pièces permettant de s'assurer du respect des règles en vigueur en matière de dégagement.

Dossier reporté.

Taron Sévignacq SC

Club house – Aide sollicitée : 20.000€

L'investissement étant à la seule charge du club sur sol d'autrui, la Commission souhaiterait connaître les conditions de cession du terrain sur lequel il sera construit (bail emphytéotique ?), de manière à s'assurer que les intérêts du club seront bien préservés, et qu'il sera bien l'unique bénéficiaire du bien qu'il aura financé.

Dossier reporté.

Oloron Ste Marie

Eclairage – Aide sollicitée : 20.000€

La subvention demandée ne respecte pas les conditions de financement pour ce type de projet (20% du coût total HT des travaux, dans la limite de 15.000€). Le dossier ne comporte aucun devis.

Dossier reporté.

Uzein

Vestiaires – Aide sollicitée : 10.000€

Après étude des éléments constituant le dossier, la nature des aménagements envisagée n'est pas éligible (pose d'un module toilettes) au FAFA. La Commission est au regret de ne pouvoir donner une suite favorable à ce projet.

DEUX SEVRES

Azay sur Thouet

Arrosage intégré – Aide sollicitée : 8.518€

Projet conforme. Aide accordée : **7.600€**

Bressuire

Arrosage intégré – Aide sollicitée : 13.766€

Projet conforme. Aide accordée : **13.700€**

Bressuire

Drainage – Aide sollicitée : 5.639€

Projet conforme. Aide accordée : **5.600€**

VIENNE

Jardres

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : **20.000€**

Jardres

Club house – Aide sollicitée : 15.000€

Projet conforme. Aide accordée : **15.000€**

Roiffé

Club house – Aide sollicitée : 14.414€

Projet conforme. Aide accordée : **14.400€**

Scorbe Clairvaux

Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€

Il manque le retour positif de la CRTIS à la demande d'avis préalable.

Dossier reporté.

**St Savin sur Gartempe**

Main courante – Aide sollicitée : 5.000€

Projet conforme. Aide accordée : **5.000€****HAUTE VIENNE****Feytiat**

Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€

Projet conforme. Aide accordée : **15.000€****Synthèse FAFA Equipement :**

Porteur	CDG	Projet	Coût Projet HT	Aide votée
GRAND COGNAC (Jarnac)	16	Vestiaires	783 717 €	20 000 €
GRAND COGNAC (Jarnac)	16	Eclairage	69 925 €	15 000 €
LA ROCHELLE	17	Main courante (La Pinelière)	11 852 €	5 000 €
LA ROCHELLE	17	Eclairage	73 970 €	14 700 €
PONS	17	Eclairage	29 603 €	5 900 €
ST GENIS DE SAINTONGE	17	Renforcement pelouse naturelle	20 217 €	4 000 €
MARCILLAC LA CROISILLE	19	Eclairage	31 056 €	6 000 €
MONTGIBAUD	19	Main courante	9 020 €	2 000 €
STE FEREOLE	19	Arrosage intégré (Uminski 1)	101 000 €	20 000 €
BOURGANEUF	23	Eclairage	93 848 €	15 000 €
CHENERAILLES	23	Club House	39 302 €	11 700 €
PEYRAT LA NONIERE	23	Eclairage	51 316 €	10 200 €
SANILHAC	24	Clôture	14 526 €	5 000 €
SANILHAC	24	Club House	255 000 €	20 000 €
BAZAS	33	Eclairage	55 000 €	11 000 €
EYSINES	33	Changement de revêtement sye	464 700 €	20 000 €
FARGUES	33	Eclairage	87 118 €	15 000 €
GENSAC	33	Arrosage intégré	76 479 €	15 200 €
GENSAC	33	Drainage	54 646 €	10 900 €
MARCHEPRIME	33	Main courante	22 276 €	5 000 €
ST ANDRE DE CUBZAC	33	Vestiaires	455 000 €	20 000 €
LATRILLE	40	Clôture	10 868 €	5 000 €
AZAY SUR THOUET	79	Arrosage intégré	38 491 €	7 600 €
BRESSUIRE	79	Arrosage intégré (Métayer)	68 830 €	13 700 €
BRESSUIRE	79	Drainage (St Sauveur)	28 073 €	5 600 €
JARDRES	86	Club House	75 000 €	15 000 €
JARDRES	86	Vestiaires	509 076 €	20 000 €



ROIFFE	86	Club House	48 047 €	14 400 €
ST SAVIN SUR GARTEMPE	86	Main courante	42 220 €	5 000 €
FEYTIAT	87	Eclairage	213 600 €	15 000 €
TOTAL			3 833 776 €	352 900 €

Enveloppe régionale dédiée :

Initiale	Aides votées	Budget restant
734 000 €	359.900 €	381 100 €

Projets étudiés en séance – chapitre Nouvelles pratiques (Enveloppe nationale)

DORDOGNE PERIGORD

Bergerac

Terrain Foot à 5 n°1 – Aide sollicitée : 30.000€

Le projet ne comprend pas de délibération ni de cahier des charges technique du terrain signé par le maitre d'ouvrage.
Dossier reporté.

Bergerac

Terrain Foot à 5 n°2 – Aide sollicitée : 30.000€

Le projet ne comprend pas de délibération ni de cahier des charges technique du terrain signé par le maitre d'ouvrage.
Le retour favorable à la demande d'avis préalable correspond au seul terrain n°1.
Dossier reporté.

Thenon

Terrain Foot à 5 – Aide sollicitée : 30.000€

Les plans côtés de l'aire de jeux et le cahier des charges technique signé par le maitre d'ouvrage ne figurent pas au projet.
Dossier reporté.

LOT ET GARONNE

Agen

Terrain Foot à 5 – Aide sollicitée : 30.000€

Dossier incomplet. Il manque l'avis préalable de la CRTIS quant au futur éclairage de cette installation.



Projets étudiés en séance – chapitre Transport

HAUTE VIENNE

AS Aix sur Vienne

Aide sollicitée : 20.425€

Projet conforme. Aide accordée : **20.400€**

Synthèse FAFA Transport :

Porteur	CDG	Projet	Coût projet TTC	Aide votée
AS AIXE SUR VIENNE	87	Minibus	40 851 €	20 400 €
TOTAL			40 851 €	20 400 €
ENVELOPPE RESTANTE				105 600 €

Projets étudiés en séance – FAFA dédié aux Instances : (Enveloppe nationale)

Porteur	CDG	Projet	Coût projet TTC	Aide sollicitée	Aide votée
DISTRICT DES LANDES	40	Transport	26 867 €	13 400 €	13 400 €
TOTAL			26 867 €	13 400 €	13 400 €

Gérard BROUSTE,
Président de la CR FAFA

PV validé par Mme Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT, Secrétaire Générale
Le 19 décembre 2021

